



Formations Paramédicales, Sociales et Santé
FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

REGION NORMANDIE

Rentrées septembre + novembre 2022
et rentrée février 2023

Dépts : 14-27-50-61-76

Pour rappel : Exonération des frais de gestion



NOM : Prénom : N° INE/BEA/INES :
Adresse : Tél :

1) Votre situation familiale :

- Célibataire Concubinage Veuf(ve) (...../...../.....)* Divorcé(e) (...../...../.....)*
 Marié(e) ou pacsé(e) (...../...../.....) Vous élevez seul(e) 1 ou des enfants, nbre d'enfants :
 Bénéficiez-vous de l'allocation de soutien familial ? Si oui, **fournir l'attestation.**

2) A l'entrée en formation, je serai :

- Toujours dans le système scolaire ou sorti depuis moins de 9 mois du système scolaire (formation initiale)
 Sorti du système scolaire depuis 9 mois ou plus (formation continue)

▣ Rentrée septembre 2022 Date limite création DSE 15/10 **Présentation notification à l'Etabl avant le 15/12/22**
▣ Rentrée novembre 2022 Date limite création DSE 31/12 **Présentation notification à l'Etabl avant le 15/02/23**
▣ Rentrée février 2023 Date limite création DSE 31/03 **Présentation à l'Etablissement avant le 15/05/23**

Etab + lieu : Formation (intitulé + année) :

3) Aide à l'évaluation du critère d'indépendance financière (hors pension(s) alimentaire(s) perçue(s)) :

- Avez-vous 1 avis d'imposition personnel N - 2 ? Oui* Non
- Avez-vous 1 avis d'imposition commun (couples mariés ou pacsés) N-2 ? Oui* Non
En cas d'acquisition de l'indépendance fiscale postérieure à N-2, transmettre le dernier avis fiscal
- Avez-vous un logement indépendant de celui des parents ? Oui* Non

4) Etes-vous inscrit à Pôle Emploi ?* **Justificatif à fournir IMPERATIVEMENT** Oui* Non

- Si oui, percevez-vous des allocations de retour à l'emploi (ARE) ? Oui* Non*
- Date de fin de versement prévue* : (**Important** : un droit partiel peut vous être accordé)

En cas de décision rétroactive d'attribution d'ARE, nous fournir le document dès réception.

5) Votre formation est-elle financée :*

Par votre employeur (ex : CPF) ou par un autre organisme HORS CONSEIL REGIONAL* ? Oui Non

- Si oui, Précisez l'organisme qui prend en charge la formation :

6) Si vous suivez une formation incomplète,* paiement au prorata (minimim 8 semaines) précisez les dates :

Date de rentrée : Date de fin :

Nombres de semaines de cours et stages pratiques :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements demandés.

Fait à le Signature